

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

KEYCE ACADEMY  
DEVENEY  
04.67.99.48.10  
k.deveney@keyce.fr

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier  
Entretien

## Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

## Conditions d'accès :

Tout public possédant un des diplômes d'Etat suivants : infirmier, aide-soignant ou auxiliaire de puériculture Un dossier d'inscription est à remplir et des documents sont à fournir. L'admission en formation est subordonnée au dépôt d'un dossier d'inscription auprès de l'établissement de formation.

## Prérequis pédagogiques :

Diplôme d'Etat d'Infirmier Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

La Formation d'Adaptation à l'Emploi d'Assistant.e Médical.e est là pour répondre aux besoins exprimés par les médecins, à la nécessité de donner des perspectives de reconnaissance et d'évolution professionnelle aux salariés des cabinets médicaux et de redonner du temps aux médecins en les déchargeant de tâches ne relevant pas directement du soin, afin de leur permettre de se concentrer sur leur cœur de mission et d'ainsi recevoir plus de patients. Conformément à l'arrêté du 07 novembre 2019 relatif à l'exercice de l'activité d'assistant médical : « Les personnes possédant un diplôme d'aide-soignante, d'auxiliaire de puériculture ou d'infirmière sont autorisées à exercer la fonction d'assistant-e médical-e sans être détentrices du CQP d'assistant-e médical-e. Une formation d'adaptation à l'emploi dans le champ de l'organisation et la gestion administrative d'un cabinet médical est requise pour les assistants médicaux non-détenteurs du CQP dans un délai de trois ans après leur prise de fonction. Une formation d'adaptation à l'emploi (FAE) est d'une durée de 98 heures.

## Contenu et modalités d'organisation

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE DES PATIENTS (98 heures) • Création et suivi d'un dossier patient (21H) • Vocabulaire médical (14H) • Logiciel médical (28H) • Communication avec les patients (21H) • Télémédecine (14H)

Parcours de formation personnalisable ?  Oui  Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

CQP assistant médical - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00570051	du 13/03/2025 au 23/05/2025	Le Bouscat (33)	KEYCE ACADEMY		MON COMPTE FORMATION	FPC